

# La Suisse en chiffres : le malheur des brasseurs de bière et le bonheur des employés du fisc

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **48 (2021)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le malheur des brasseurs de bière et le bonheur des employés du fisc

# 7680

Cuisiner des petits plats, des gâteaux, les manger... et grossir: en Suisse, la pandémie a poussé la consommation alimentaire à la hausse. En 2020, le ménage suisse moyen a dépensé 7680 francs pour son alimentation, boissons comprises. C'est plus que jamais, et cela représente une hausse de 11,3 % par rapport à 2019.

# 34 000 000

Quand on consomme davantage, on s'offre certainement une petite bière de plus de temps en temps? Eh bien non: les Suisses n'ayant pas pu boire de bière au bistrot pendant des mois, la consommation a chuté en 2020. En tout, on a servi 34 millions de pressions en moins.

# 10

Autour d'une bière, on aime bien râler contre l'«État hypertrophié», tous les fonctionnaires, policiers, enseignants, etc. Faisons les comptes: au total, 10 % des employés travaillent dans le secteur public en Suisse. Ils sont 14 % en Italie, 16 % en Grande-Bretagne, 22 % en France et même, 29 % en Suède.

# 56

La Suède? La Suisse? On confond souvent les deux pays. Mais par rapport aux Suédois, les fonctionnaires suisses sont-ils malheureux? Pas vraiment: seuls 21 % d'entre eux voudraient changer de travail. Dans le secteur privé, 56 % des personnes se disent insatisfaites de leur emploi en Suisse.

# 7160 000 000

Les employés du fisc font aussi partie du secteur public, mais pas les évadés fiscaux. Et comme les entreprises et particuliers suisses «mettent à l'abri» une fortune considérable à l'étranger, 5,68 milliards de francs d'impôts échappent à l'État. L'évasion fiscale dans le sens inverse – de l'étranger vers la Suisse – rapporte toutefois des recettes supplémentaires de 12,84 milliards de francs. Au total, la Suisse réalise donc un gain net de 7,16 milliards...

RECHERCHE DES CHIFFRES: MARC LETTAU

## Que se passe-t-il concernant le service militaire lors d'un retour en Suisse?

**Question:** je suis citoyen suisse, j'ai 19 ans et j'ai grandi au Brésil. Après avoir terminé l'école, j'envisage à présent d'effectuer des études de Bachelor en Suisse. Mais quelles sont mes obligations concernant le service militaire?

**Réponse de l'OSE:** en principe, tous les hommes majeurs de nationalité suisse sont astreints au service militaire ou à un service de remplacement (service civil) jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 36 ans. S'ils rentrent en Suisse, ils sont donc invités à s'acquitter du service militaire s'ils sont considérés comme aptes au service. Le recrutement est possible jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 24 ans. L'école de recrues doit être suivie au plus tard l'année suivant celle où ils atteignent l'âge de 25 ans.

Si vous êtes de nationalité suisse, vivez à l'étranger et souhaitez faire des études en Suisse et, par conséquent, y séjourner plus de trois mois, vous êtes tenu de vous annoncer auprès du commandement d'arrondissement cantonal compétent dans les 14 jours suivant votre arrivée en Suisse et d'accomplir votre service militaire.

Si vous venez faire des études en Suisse après avoir atteint l'âge de 25 ans révolus, vous ne serez plus recruté en raison de votre âge. Ainsi, vous ne devrez plus suivre l'école de recrues, mais vous paierez la taxe d'exemption de l'obligation de servir.

Il existe quelques exceptions pour les doubles nationaux: si vous avez déjà effectué le service militaire ou civil dans votre deuxième pays ou si vous avez payé une taxe à la place, vous ne devrez plus accomplir votre service militaire en Suisse. Vous n'êtes cependant pas exonéré de l'obligation de vous annoncer auprès du commandement d'arrondissement et de payer la taxe d'exemption de l'obligation de servir. Seules les personnes qui ont effectivement accompli leur service militaire en Allemagne, en France, en Autriche ou en Italie sont exemptées de cette taxe en raison de l'accord existant entre la Suisse et ces pays.

Par ailleurs, les Suisses de l'étranger peuvent également suivre l'école de recrues sur une base volontaire. Il convient d'adresser une demande à cet effet à l'adresse suivante:

Commandement de l'Instruction  
Personnel de l'armée  
Pilotage et directives  
Rodtmattstrasse 110  
3003 Berne  
téléphone +41 58 464 20 63  
fax +41 58 464 32 70  
e-mail: [personnelles.persa@vtg.admin.ch](mailto:personnelles.persa@vtg.admin.ch)  
site web: [www.vtg.admin.ch](http://www.vtg.admin.ch)